



République Française
Département de la Moselle

A l'attention des habitants de Semming

Cattenom, le 28 Avril 2023

N/Réf. : MP/TH/ARG/GL/ND//Travaux//2023-0455

Affaire suivie par : Gauthier LIMOUSIN
g.limousin@cc-ce.com

Objet : Travaux de réfection de l'ouvrage d'art de Semming
à Rodemack

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes de Cattenom et Environs détient, par ses statuts, la compétence voirie. Elle intervient légitimement sur les routes définies comme voirie d'intérêt communautaire (VICC) de ses Communes Membres. La voie communale permettant de desservir Semming depuis la RD62 est classée VICC.

Dans ce contexte, la réfection totale de l'ouvrage d'art situé sur cette dernière a été programmé. En effet, cet ouvrage de type voûte maçonnée est en mauvais état et n'offre plus toutes les garanties d'un franchissement sécurisé. La réfection du pont débutera dès le 09 mai 2023. Sous réserve du bon déroulement des travaux, le chantier devrait se clôturer le 04 août 2023.

Durant le chantier, une déviation sera mise en place par le chemin de la Grotte aux loups. Vous trouverez en annexe un plan de la déviation mise en place. Pour votre sécurité et afin d'assurer efficacement le ramassage scolaire ainsi que la collecte des ordures ménagères, la circulation y sera régulée par feux de chantier.

Pour toute question ou précision, n'hésitez pas à contacter Monsieur Gauthier LIMOUSIN, Responsable du Service Travaux au 03 82 82 26 24, ou par mail à g.limousin@cc-ce.com.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

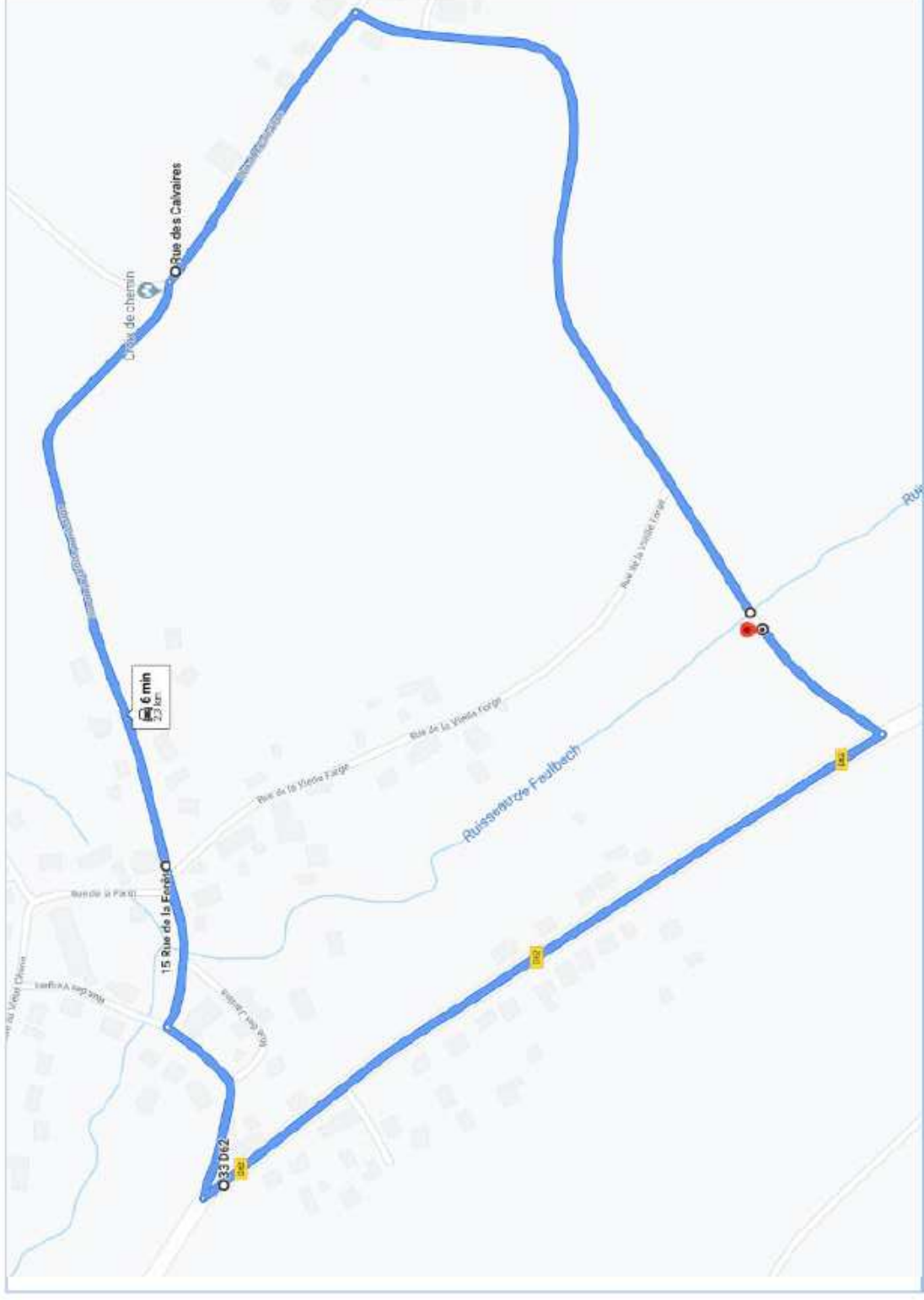
Le Président
Michel PAQUET

Pièce jointe : Plan de déviation

Commune de Rodemack

PLAN DE DEVIATION

Réfection totale ouvrage d'art de Semming



Déviation VL et PL

Longueur : 2,3 km – Durée : 6 mn en voiture

